



## Je suis perdu, je ne sais plus quoi faire

Par **sami**, le **25/12/2011** à **21:13**

Bonjour,

je suis un marocain avec une carte de séjour italienne CE, depuis mon enfance je rêve de vivre en France, d'ailleurs je vis en France depuis mes 18 ans (1998), accompagné d'un titre de séjour que je devais renouveler chaque année en Italie là où mes parents vivent.

En fait, j'ai vécu en France comme un clandestin.. vu que je n'avais aucun droit malgré tous mes efforts, j'ai travaillé dans les marchés, en bâtiment et dans la restauration ..

En 2005 j'ai dû quitter la France en partant en Italie pour pouvoir avoir ma fameuse carte CE qui aurait dû être la solution de ma régularisation en France. Après ce moment difficile je suis revenu en France en sachant qu'avec un contrat de travail indéterminé je pouvais avoir une situation stable et une vie normale dans un pays où je me suis construit et intégré.

Après avoir donné un dossier complet à la préfecture (contrat, ... etc ) et après 6 mois d'attente avec un récépissé, qui ne me permettait pas de travailler, je reçus une lettre recommandée avec un grand refus de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France, leur motif était que, dans le métier que je voulais exercer, il y avait plus de demandes que d'offres.

Par **zorbra**, le **29/01/2013** à **08:01**

Un clandestin peut-il espérer toucher une aide de l'état pour se nourrir, se loger; en cas de maladie, comment fait-il pour se soigner ?